



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 avril 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente) **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

AUDITIONS DU 23/04/2018

- **AS ST PRIEST** : présence de Mr PETRICAT représentant le Président et Mr CHARCOSSET Responsable technique. Présence du groupement Vallée du Rhône Mme MONTEIL Présidente et Mr EXBRAYAT. Mr PELOUX CDFA. Mme MONTEIL fait part au club de l'AS ST PRIEST du comportement déplorable de certains parents sur les catégories U13 ainsi que certains débordements des éducateurs de cette même catégorie sur plusieurs rencontres. Il est inadmissible d'accepter de tels agissements. La commission PSEM demande au club de l'AS ST PRIEST d'intervenir rapidement dans cette catégorie U13 auprès des éducateurs mais aussi des parents. Des contrôles seront faits lors de certaines rencontres afin de vérifier leurs comportements. La commission PSEM propose d'intervenir lors d'une réunion organisée par l'AS ST PRIEST pour rappeler certaines règles. Dans l'hypothèse de nouveaux débordements, le dossier sera remis à la commission de discipline pour sanction.

- **AS BRIGNAIS** présence de la Présidente Mme BECK. Lecture est faite des différents rapports de délégués surprises. La commission PSEM rappelle l'importance du respect de la feuille de route, et l'obligation de mettre 2 délégués de terrain avec chasuble « prévention » sur une rencontre seniors. La commission PSEM propose d'organiser une réunion sécurité au sein du club en présence des dirigeants et éducateurs. La commission PSEM reste à disposition du club de l'AS BRIGNAIS.

- **PAYS VIENNOIS / CHAVANAY** concernant incident lors du tournoi U13 le week-end de Pâques. Après lecture des faits, la commission PSEM demande au Pays Viennois de communiquer l'identité des auteurs des faits avant le lundi 30 avril 2018 18h00 sans quoi le dossier sera transmis à la commission de discipline pour traitement.

AUDITION DU 9/04/2018

- **MIONS et COMMISSION DE DISCIPLINE** : la commission PSEM a réuni les dirigeants de MIONS, le Président de la commission de discipline Bernard BOISSET, un membre de la commission d'appel disciplinaire Mr NOVENT. Cette réunion a été organisée suite à une forte altercation entre Bernard BOISSET et les dirigeants du club de MIONS lors de la commission d'appel.

Bernard BOISSET sous pression d'un problème personnel, a tenu ce jour-là des propos excessifs dont il s'excuse auprès de MIONS et de la commission d'appel. La commission PSEM, ainsi que le Président du District Pascal PARENT actent ses excuses et souhaitent plus de retenue dans l'avenir.

D'autre part, comme l'a soulevé le président du District, soutenu par la PSEM, le district n'a rien contre MIONS et demande également à ce club de ne pas systématiquement s'opposer aux décisions de cette instance. Après de longs échanges, le dialogue entre les différentes parties semble être revenu et chacun s'engage à faire les meilleurs efforts pour que les relations se normalisent.

CONVOCATION

La commission PSEM convoque pour le lundi 30 avril à 18h00 le Président du **FC GERLAND**. Présence obligatoire.